



L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq,
le seize mai, à cinq heures du soir, par devant
nous, Antoine-Amédée-Christophe Dupuis, maire et
officier de l'état civil de la commune de Remy,
canton d'Estrees-Saint-Denis, département de l'Oise,
a comparu : Eugène-Charles-Arthur Ledoux, âgé

N° 20.

de trente-deux ans, cantonnier au chemin de fer, domicilié
à Remy, lequel nous a présenté un enfant du sexe

13
0
E

masculin qu'il nous a dit être né aujourd'hui, à
deux heures du matin, en son domicile, de lui,
déclarant, et de Marie-Berthe Féron, son épouse,
âgée de vingt-quatre ans, garde-barrière au chemin

Naissance de fer, demeurant avec lui, et auquel enfant il a
Emile-Eugène déclaré vouloir donner les prénoms de Emile-Eugène.

Ledoux.

Cette présentation et cette déclaration ont été faites

en présence de Charles Dervillé, âgé de quarante-

légitime

huit ans, instituteur, et de Victor-Désiré Desaint,

âgé de trente-six ans, menuisier, tous les deux
domiciliés à Remy, lesquels ont, ainsi que le père, déclarant,
signé avec nous le présent acte après que lecture leur
en a été faite.

Don acte du 10¹ 1889
maire de Remy, Oise
Ledoux Emile-Eugène
dont la naissance est
constatée ci-dessus
a contracté mariage
avec Desqueresnel
Eulochie-Alice.
Don mention faite
par nous, officier de
l'état civil.

C. Dervillé

Desaint

N° 21.

958

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le